

Information aux habitants

Suite à la demande d'administrés de votre commune, le SICTREM a conclu une convention avec le SMIRTOM Saint-Amandois afin de permettre, sous certaines conditions, l'accès à la déchèterie de **Sancergues**.

Les conditions d'accès sont les suivantes :

- **Badge nominatif à renouveler annuellement ;**
- **18 passages** pour un montant de **120 €** (à la charge des habitants)
- **10 € par passage supplémentaire** au-delà du quota annuel.

🔑 Comme l'an dernier, vous conservez un accès **gratuit à la déchèterie (A adapter suivant communes : du SICTREM à Baugy, des Bertranges à la Charité sur Loire, du SMICTREM à Vinon)** celui-ci étant déjà compris dans le montant de votre taxe d'ordures ménagères.

Les foyers souhaitant obtenir un **badge d'accès à la déchèterie de Sancergues pour l'année 2027** doivent s'inscrire et remettre un chèque de **120 €** au Sictrem avant le **1er décembre 2026**.

Les foyers disposant d'un badge en 2026 et ne souhaitant pas le renouveler doivent impérativement nous retourner le badge.

Coupon réponse à retourner avec un chèque de 120 € au :
SICTREM – 5 rue Simone Veil – 18520 Avord

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

e-mail @ :

Tel :